

Les préfetures et sous-préfetures
ouvrent leurs portes
aux tournages de films

French prefectures
and sub-prefectures
open their doors
to movie makers



La grande diversité et la richesse de leur patrimoine immobilier offrent une opportunité unique de tournage dans des décors prestigieux, atypiques ou historiques.

The French Ministry of the Interior's buildings offer a diverse and rich opportunity for film shooting in prestigious, out of the ordinary and historical settings.



Cellier du XIII^e siècle, préfecture d'Auxerre



Salon bleu, préfecture de Chartres



Salon des Aigles, préfecture de Versailles



Chapelle de l'abbaye, préfecture de Beauvais



Extérieur de la préfecture d'Aurillac



Escalier double révolution, préfecture de Lille



Pyramide inversée, préfecture de Cergy-Pontoise



Escalier de la sous-préfecture de Torcy





Façade palais épiscopal, préfecture d'Auxerre



Salle de réunion, préfecture de Quimper



Préfecture de Fort-de-France



Sous-préfecture de Sarcelles

Conditions de mise à disposition des espaces au sein des préfectures et sous-préfectures :

- 1 - Envoi d'un cahier des charges complet : lettre de présentation du projet, note d'intention, synopsis, scénario entier, engagement d'un diffuseur, expression des besoins (matériel, personnel, lieu) et attestation de police d'assurance.
- 2 - L'octroi des autorisations est subordonné aux missions prioritaires du service public.
- 3 - Toute mise à disposition donne lieu au paiement d'une redevance établie selon les tarifs en vigueur dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel.
- 4 - Une convention réglementant les domaines technique, juridique et financier sera signée entre le gestionnaire du site et la société de production avant le début du tournage.

Conditions for filming inside French prefectures and sub-prefectures :

- 1 - Send full specifications of your proposal : letter describing the project, treatment, synopsis, complete script, appointed distributor, description of needs (material needs, staff needed, location) and proof of insurance cover.
- 2 - Transaction of government business is the primary function of these locations ; permission to film is subordinate to the smooth running of daily work.
- 3 - Every authorization is to be paid for at the going rate for cinema and TV locations.
- 4 - Before filming begins the site manager and the film production company are to sign a contract covering the technical, legal and financial aspects of the authorization.

Contact :

Secrétariat général - Délégation à l'Information et à la Communication (DICOM)

Cellule valorisation du patrimoine immatériel du ministère

Place Beauvau 75800 Paris cedex 08

Courriel : valorisation-dicom@interieur.gouv.fr

